

SOCIÉTÉS SAVANTES

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉDUCATION DE LYON. — Séance du 20 juillet 1882. —
Présidence de M. Bonnel.

M. le Président fait connaître la mort d'un des membres les plus jeunes de la Société, M. Julien Verney, décédé à l'âge de vingt-cinq ans. M. Verney avait été professeur de philosophie au collège de Chalon-sur-Saône et il avait obtenu un congé pour préparer son agrégation. La Société avait applaudi récemment sa lecture sur *Le rôle de l'intelligence et de la bonne volonté dans la destinée humaine*.

Parmi les ouvrages présentés à la Société, M. le Président signale les sommaires du cours de philosophie professé à la Faculté catholique par M. Gourju, membre titulaire.

Trois demandes ont été adressées à la Société pour le prix des professeurs de l'enseignement libre (prix Richard). La Commission chargée de l'examen des titres des candidats se réunira avant les vacances.

M. Eymard est nommé secrétaire adjoint en remplacement de M. Nolot, démissionnaire.

M. Ducurtyl termine la lecture de son travail sur la responsabilité littéraire. Il montre la diffusion de plus en plus grande des doctrines matérialistes par la voie de la presse dans toutes les classes de la société et l'influence considérable qu'elles exercent sur la moralité générale. Ainsi on essaie de supprimer la responsabilité des criminels en invoquant leur conformation cérébrale. On affirme que la différence entre l'homme et l'animal n'est que dans le degré et non dans la nature de l'intelligence, et on s'efforce d'établir scientifiquement la négation de la liberté et de la conscience par les théories du transformisme, de l'évolution, de l'adaptation de l'organisme aux divers milieux. Mais la perversion de l'esprit appelle la corruption du cœur : c'est ce que ne montrent que trop tant de faits judiciaires récents sur lesquels on ne saurait insister sans tristesse. Les victimes du livre sont nombreuses, la responsabilité des écrivains immense ; la société a le droit et le devoir de se protéger contre un danger réel.

M. Didelot communique une étude intitulée : *La responsabilité de la famille*